

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le jeudi 24 septembre à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le lundi 14 septembre 2020 s'est réuni en séance plénière au Parc des Expositions du Comminges, à Villeneuve-de-Rivière sous la présidence de Monsieur Jean-Yves DUCLOS, Président sortant.

Délégués en
exercice : 52

Délégués présents
avec voix
délibérative : 52

Quorum atteint
52

Délégués titulaires présents : 45

CC Cagire Garonne Salat (13)

Michel Claude ABADIE - François ARCANGELI
Jean Claude DOUGNAC - Jean Pierre DUPRAT
René ERTLEN - Philippe GIMENEZ - Raymond JOUBE
Marie Christine LLORENS – Maryse MOURLAN
Raymond NOMDEDEU – Corinne ORTET
Brigitte SEGARD – Daniel WEISSBERG

CC Cœur et Coteaux du Comminges (21)

Magali GASTO OUSTRIC - Alain FRECHOU
Claire VOUGNY - Julien LACROIX - Philippe BRILLAUD
Jean FERRERE - Gilbert SIOUTAC
Céline LAURENTIES BARRERE – Laure VIGNEAUX
Jean Charles DASQUE - Alain BOUBEE – Laurent BRIOL
Elisabeth ROUEDE – Jean Claude DURROUX
Jean Michel LOSEGO – Jérôme ADOUE
Jean Yves DUCLOS - Yves Pierre BARRAU
Michel DE GAULEJAC - Emilie SUBRA
Thierry POUZOL

CC Pyrénées Haut-Garonnaises (11)

Alain PUENTE – Bernard PRINCE - Michel LADEVEZE
Yves PLANAS – Philippe CRAMPE – Serge HUET
Bernard DUMAIL – Jean Pierre REBONATO
Dominique BERRE – Gérard BRILLET - John PALACIN

Délégués titulaires excusés :

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Marie Hélène FONTANEAU – Lionel WELTER
Jean François CAZAUX - Pierre SAFORCADA

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Eric AZEMAR – Patrick SAULERON

Délégués titulaires présents ayant procuration : 4

CC Cœur et Coteaux du Comminges (3)

Elisabeth ROUEDE (*pour Marie Hélène FONTANEAU*)
Jean Michel LOSEGO (*pour Lionel WELTER*)
Jean Yves DUCLOS (*pour Pierre SAFORCADA*)

CC Pyrénées Haut-Garonnaises (1)

Philippe CRAMPE (*pour Eric AZEMAR*)

le 29 SEP. 2020
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Délégués suppléants présents ayant procuration : 2

- CC Pyrénées Haut-Garonnaises (1) Serge COLLA (*pour Patrick SAULNERON*)
CC Cœur et Coteaux du Comminges (1) Alain POUTEAU (*pour Jean François CAZAUX*)

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : 1

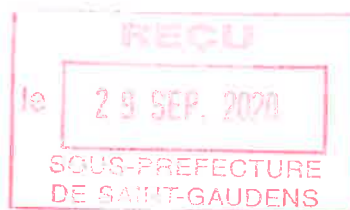
- CC Cœur et Coteaux du Comminges (1) Guy LOUBEYRE

Délégués suppléants présents sans voix délibérative :

- CC Cagire Garonne Salat Henri GOIZET - Dominique PONTICACCIA
Claudette ARJO – Robert MARTIN
Jean Charles ROSELLO – Lilian VELASCO
Roland OUSSET – Frédéric LAVAIL
Arlette BALLESTER
- CC Cœur et Coteaux du Comminges Michel DESSENS - Valentin BIASON
Michel AUBERDIAC – Bouziane BRINI
Gérald DAMIENS - Geneviève CAPERAN LORENZI
Lucienne CORTINAS – Marie NADALET
Annabelle FAUVERNIER – Sébastien DAVAND
- CC Pyrénées Haut-Garonnaises Georges SERRANO – Jean Claude TINE
Guillaume CAUSSETTE

Délégués suppléants excusés :

- CC Cagire Garonne Salat Rose Marie DEDIEU – Alain FURCY
- CC Cœur et Coteaux du Comminges Evelyne SANSONETTO – Eric HEUILLET
Régis FARRE – Christiane LARRIEU - Gérard FABARON
- CC Pyrénées Haut-Garonnaises Denis MARTIN – Murielle EXPOSITO





Délibération n°2020-02-01
Election du Président

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales et le code électoral ;

Vu l'arrêté préfectoral n°17-06 du 03 mars 2017 modifiant l'arrêté préfectoral n°2015-112 du 21 mai 2015, portant transformation du Syndicat Mixte du Pays Comminges Pyrénées en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Pays Comminges Pyrénées ;

Vu les statuts dudit pôle ;

Vu les délibérations :

- du 24 juillet 2020 de la communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises,
- n°2020-115 du 28 juillet 2020 de la communauté de communes cœur et coteaux du Comminges,
- n°2020-06-10 du 30 juillet 2020 de la communauté de communes Cagire Garonne Salat,

Portant désignation de leurs délégués respectifs au sein du Comité Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées.

PROCEDE

A l'élection du Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées.

Il est proposé de recourir au dispositif de vote par boîtier électronique, qui permet le déroulement de l'ensemble des scrutins uninominaux dans un temps raisonnable, tout en préservant les principes fondamentaux prescrits par le code électoral et les mesures sanitaires induites par la crise liée au Covid-19. Un boîtier sera remis à chaque délégué votant lors de l'émargement.

En vertu de l'article L 5211-9 du Code général des collectivités territoriales, le doyen d'âge de l'assemblée assure les fonctions de président de séance jusqu'à l'élection du Président du PETR Pays Comminges Pyrénées.

Monsieur Raymond NOMDEDEU, doyen d'âge de l'assemblée, assure les fonctions de président de séance jusqu'à l'élection du Président du PETR Pays Comminges Pyrénées. Il explique que l'élection du Président suit les mêmes règles que celles prévues pour les conseils municipaux aux articles L. 2122-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales : l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Le Comité Syndical a nommé Madame Corinne ORTET comme secrétaire de séance et Madame Claudette ARJO et Monsieur Jean Claude DURROUX comme scrutateurs.

Le Président de séance fait état de la candidature connue de Monsieur François ARCANGELI à la présidence du PETR Pays Comminges Pyrénées. Il interroge l'assemblée afin de savoir si d'autres délégués sont candidats.

Il est procédé à l'élection du Président au scrutin uninominal majoritaire à trois tours.

Premier tour de scrutin

Les résultats du dépouillement pour l'élection du Président sont les suivants :

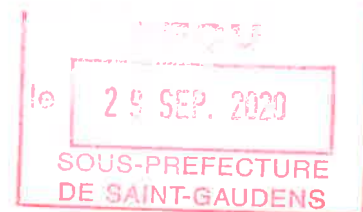
Nombre de votants : 52
Bulletins blancs : 12
Bulletins nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 52

Majorité absolue : 27

A obtenu :
Monsieur Arcangeli : 37 voix

A obtenu :
Monsieur Jean Yves Duclos : 2 voix

A obtenu :
Monsieur René Ertlen : 1 voix



Monsieur François Arcangeli est élu Président du PETR Pays Comminges Pyrénées au premier tour à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Monsieur François Arcangeli a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : **29 SEP. 2020**
Et publication, affichage ou notification le : **29 SEP. 2020**

